

## **Référent du patrimoine bâti**

Placé sous la responsabilité de la Dgs, le référent du patrimoine bâti, est avec son équipe, le garant du bon entretien du patrimoine bâti de la commune, clos et couvert, tous corps d'état. Il gère les équipes de régie, les demandes d'interventions, le suivi des entreprises pour les contrats de maintenance et les travaux de réparation.

### **Missions / conditions d'exercice**

#### **Gérer le patrimoine bâti :**

- Gérer les demandes d'intervention et les situations d'urgence.
- Assurer la maintenance préventive et curative des ERP appartenant à la Ville de Frogès
- Assurer l'application des mesures correctives dans le cadre des obligations réglementaires des bâtiments selon le cadre défini.
- Repérer et réguler les dysfonctionnements.
- Contrôler le respect des règles de sécurité des chantiers confiés.
- Assurer la relation auprès des prestataires pour les opérations de maintenance externalisée (alarme, extincteurs...)
- Effectuer des travaux de toutes natures : maçonnerie, peinture, menuiserie, serrurerie, mécanique.

#### **Encadrer les équipes :**

- Animer et contrôler le travail des agents.
- Veiller au bon entretien et à la sécurité des matériels et équipements mis à disposition des agents.
- Assurer l'entretien professionnel des agents placés sous sa responsabilité.
- Gérer les plannings.

### **ACTIVITÉS ANNEXES**

- Organiser et participer aux interventions techniques et logistiques des manifestations
- Recensement et constitution de bases de données liées à son secteur d'activité.

## **RELATIONS FONCTIONNELLES**

- Echanges permanents avec la DGS
  - Relations avec le Bureau d'études, les maîtres d'œuvre, les entreprises, les concessionnaires, les organismes et institutions
  - Temps complet : 37,5 hebdomadaires (+RTT).
- Période lundi au vendredi : 7h00 -12h00/13h30-16h  
Possible d'avoir des horaires adaptés l'été
- Astreinte éventuelle

## **AVOIRS / COMPÉTENCES**

- Connaissances :

- Techniques et pathologie du bâtiment.
- Techniques d'organisation et de planification.
- Techniques d'animation, de communication.
- Réglementation hygiène, sécurité, environnement et conditions de travail.
- Outils bureautiques.

- Permis B.
- Habilitation électrique.

## **QUALITÉS / SAVOIR-ÊTRE**

Savoir-être :

- Sens de l'organisation, anticipation, sens opérationnel, autonomie.
- Dynamisme, capacité à animer, pédagogie.
- Capacité à décider et à diriger.
- Être force de proposition
- Capacité à rendre compte